

SERVICE DE DÉFENSE  
INCENDIE ET DE SECOURS



AVRIL 2024

# RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉS 2023

**SDIS**  
Nyon-Dôle 

[www.sdis-nyon-dole.ch](http://www.sdis-nyon-dole.ch)

FÊTONS  
NOS 10 ANS  
ENSEMBLE!



**GENOLIER**

4 mai 2024

---

**NYON**

22 juin 2024

---

**ST-CERGUE**

24 août 2024

---

**BONMONT**

2 novembre 2024

---

AVRIL 2024

# RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉS 2023



## Chers amis du SDIS Nyon-Dôle,

**Patrick Barras,**  
Président  
du comité  
de direction.

Si vous prenez le temps de vous arrêter sur ce rapport de gestion 2023, c'est que vous êtes intéressé à la vie de notre association intercommunale et je vous en remercie.

Le SDIS aura une fois de plus traversé cette 9<sup>e</sup> année en accomplissant ces missions avec le sérieux et l'engagement qui en font sa force.

Je suis très content de constater l'excellent travail accompli tout au long de cette année.

Le SDIS Nyon-Dôle a une fois de plus démontré sa capacité à intervenir malgré le nombre croissant des interventions dans une région à la démographie grandissante.

En quelques chiffres : **538 interventions** en 2023 soit une augmentation de 59 cas.

Cette situation en constante augmentation va de pair avec une région accueillante. Mais, car oui il y a un mais, si nous sommes bien dotés en matériel et pour cela nous remercions notre partenaire l'ECA et ainsi que notre Conseil Intercommunal, nous rencontrons de plus en plus de difficultés à recruter des sapeurs pour les groupes dit "de jours" durant la semaine.

Pour le district de Nyon, il est prévu une augmentation d'environ 27'500 habitants durant la période allant de 2020 à 2040, soit la plus importante du canton.

Cette forte croissance ne peut pas être subie sans évolution. Idéalement, elle doit être anticipée. Les besoins des services de secours doivent également être adaptés face aux contraintes et aux risques.

Les études montrent qu'une augmentation de la population provoque une hausse des interventions et qu'elles peuvent également devenir plus complexes.

Aujourd'hui, nous avons 6 permanents qui assurent une grande partie des interventions qui ont lieu durant la journée. Au vu du nombre, nous sommes à la limite de nos capacités.

C'est pourquoi, nous allons devoir renforcer nos effectifs dans le courant de cette année.

Et c'est ce à quoi, le Comité de Direction va s'atteler.

Cette année **2024 coïncide avec les 10 ans** du SDIS. En effet, après une année et demie de mise en place, notre association a pris officiellement ces fonctions le 1er janvier 2014. C'est donc une année toute particulière qui se présente devant nous :

Une nouvelle caserne et un nouveau chef de site pour le DAP de Bonmont, les 25 ans de la caserne de Nyon et les 10 ans de notre association intercommunale.

Je me réjouis de vous retrouver dans le cadre de ces festivités.

Je tiens au travers de ces quelques lignes à remercier l'ensemble des membres du SDIS Nyon-Dôle pour son engagement et le travail accompli. Sans vous, le SDIS ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. MERCI

# merci

<b>1.</b>	<b>COMITÉ DE DIRECTION</b>	<b>5</b>
<b>2.</b>	<b>MOT DU COMMANDANT</b>	<b>7</b>
<b>3.</b>	<b>GÉNÉRALITÉS</b>	<b>8</b>
3.1.	Association de communes	8
3.2.	Effectifs	9
3.3.	Recrutement	10
3.4.	Structure et organigramme (au 1 <sup>er</sup> janvier 2024)	11
3.5.	Interventions	13
3.6.	Promotions 2023	16
<b>4.</b>	<b>ADMINISTRATION</b>	<b>17</b>
4.1.	Le fonctionnement administratif du SDIS	17
4.2.	Le personnel	17
4.3.	La gestion des rapports d'interventions	17
4.4.	La comptabilité	17
<b>5.</b>	<b>PRÉVENTION INCENDIE</b>	<b>18</b>
5.1.	Introduction	18
5.2.	Prévention incendie, Police du feu	18
5.3.	Bornes hydrantes (BH)	18
5.4.	Contrôles des bornes hydrantes (BH)	19
5.5.	Gestion des accès aux bâtiments	19
5.6.	Dossiers d'interventions	19
5.7.	Manifestations	19
5.8.	Exercices d'évacuation et cours feu	19
<b>6.</b>	<b>TECHNIQUE</b>	<b>20</b>
6.1.	Le fonctionnement technique du SDIS	20
6.2.	Véhicules	21
6.3.	Matériel	21
6.4.	Casernes et locaux	21
<b>7.</b>	<b>FORMATION</b>	<b>24</b>
7.1.	Organisation de la formation	24
7.2.	Filière de formation	24
7.3.	Spécificités 2023	25
7.4.	Instructeurs Fédéraux	25
7.5.	Ecole de formation 1 (EF1)	25
7.6.	Formation par site	25
7.7.	Cours ECA 20223	27
<b>8.</b>	<b>APPAREILS DE PROTECTION RESPIRATOIRE</b>	<b>30</b>
8.1.	Fonctionnement de la protection respiratoire ouest vaudois	30
8.2.	Formation de la protection respiratoire ouest vaudois	31
8.3.	Contrôles médicaux	32
8.4.	Matériel PR	32
<b>9.</b>	<b>ORGANES D'INTERVENTION</b>	<b>34</b>
9.1.	Site de NYON	34
9.2.	Site de ST-CERGUE	38
9.3.	Site de GENOLIER	41
9.4.	Site de BONMONT	44
<b>10.</b>	<b>LISTE DES ABRÉVIATIONS</b>	<b>46</b>

# 1.

## COMITÉ DE DIRECTION

### COMPOSITION

Présidence :	Patrick Barras, municipal, Chésereux
Vice-présidence :	Roxane Faraut Linares, municipale, Nyon
Membres :	Jacques Mühlemann, municipal, Signy Carole Morina, municipale, St-Cergue Alain Blumenstein, municipal, Givrins
Secrétaire :	Séverine Clément

Le Comité de direction du SDIS Nyon-Dôle s'est réuni à six reprises et a participé aux deux séances du Conseil intercommunal. Les membres se sont également partagés les tâches de représentation lors de manifestations ou de séances particulières.

### DURANT CE NEUVIÈME EXERCICE COMPLET, LE CODIR :

#### • a soumis au Conseil intercommunal les préavis suivants :

Préavis N°09/2023	Remplacement du véhicule Z103
Préavis N°10/2023	Comptes 2022
Préavis N°11/2023	Budget 2024

#### • s'est prononcé sur les notes suivantes :

Note N°02/2023	Equipement caserne Nyon
Note N°03/2023	Nominations 2024



## 2.

## MOT DU COMMANDANT



Savoir s'adapter  
et trouver des  
solutions pour  
**régionaliser.**

# 10 ans !

Pour le SDIS, 2023 aura été une année chargée au niveau opérationnel avec un nombre record d'intervention.

Mais 2023 restera aussi une année compliquée dans le monde avec de terribles conflits qui s'enlisent en Ukraine puis au proche Orient, de multiples catastrophes naturelles, certains pas si loin que ça, sans oublier une conjoncture grisâtre. Mais cela doit nous faire prendre conscience de la chance qu'on a de vivre dans un pays comme le nôtre et de pouvoir profiter sereinement du temps qui passe.

2024 est une année toute spéciale pour le SDIS Nyon-Dôle. 10 ans, notre SDIS fête cette année ses 10 ans. Au 1<sup>er</sup> janvier 2014 démarrait un nouveau chapitre de notre fonctionnement.

Avant ça, le projet du SDIS Nyon-Dôle avait franchi de multiples étapes. La première se situait au mois de mai 2010 lorsque M. Préfet a présenté aux commandants et aux autorités du district le projet du canton. Régionaliser les SDIS en fonction d'un découpage, également déjà définis par nos autorités cantonales. Rapidement des groupes de travaux se sont mis à l'œuvre pour façonner, organiser et planifier le fonctionnement politique, mais également opérationnel, de notre futur SDIS.

## Janvier 2014, départ !

### Et depuis 10 ans ça fonctionne !

Evidemment, nous n'avions pas pensé à tout, mais les sapeurs-pompiers sont connus pour savoir s'adapter, pour trouver des solutions en tout temps et c'est ce qui nous a permis de traverser cette première décennie et de nous bonifier, d'améliorer tous ce qui pouvait l'être dans notre fonctionnement en commun.

Comme tous changement, inmanquablement ça a chamboulé certaines habitudes, et comme toujours, il y a des éléments perfectibles, mais surtout des points positifs du travail tous ensemble.



Pour marquer ses 10 ans d'activité, le SDIS a souhaité mettre en place des manifestations sur nos 4 sites opérationnels, mais également les repartir sur l'ensemble de l'année, un peu comme les 4 saisons.

2024 sera placé également sous le signe du renouveau. Nouvelle caserne à Chésereux, nouvelle salle de sport pour l'ensemble du personnel, nouveaux véhicules :

- TP2000 Cobra à St-Cergue
- TP9000 à Nyon
- Pickup supplémentaire à Nyon
- Ultra léger motorisé à Nyon

Avec l'état-major, nous sommes fiers de tout ce qui a été réalisé au cours de cette année, mais nous reconnaissons également les défis persistants auxquels nous devons faire face. C'est grâce à l'engagement de tous, à la formation continue, à la mise à disposition de moyens performant mais également à l'innovation que nous pouvons continuer à élever le niveau de notre service et à assurer la sécurité de tous. MERCI à l'ensemble des sapeurs-pompiers du SDIS Nyon-Dôle, sans qui rien ne serait possible. Je sais qu'ils sont attachés à leur SDIS et fiers de leur engagement dans leur site opérationnel. Moi je mesure tous les jours la chance que j'ai, d'avoir du personnel volontaire et permanent motivé et engagé dans notre noble cause.

## Le système est fragile mais tellement beau !

# 3.

## 3. GÉNÉRALITÉS

### 3.1 Association de communes

18 communes font partie de l'association, soit : Arnex-sur-Nyon, Arzier-le Muids, Borex, Chésereux, Crans, Crassier, Duillier, Eysins, Genolier, Gingins, Givrins, Grens, La Rippe, Nyon, Prangins, Signy-Avenex, St-Cergue et Trélex. Le Conseil intercommunal s'est réuni à deux reprises en 2023.

Composition du Conseil intercommunal :

Président : Claude Bosson, Duillier.

Secrétaires : Géraldine Boulenaz.

<i>Commune</i>	<i>Nom - Prénom</i>	<i>Titre</i>
Arnex-sur-Nyon	KOENEMAN Harold	Délégué
	MULLER Jean-Christophe <sup>a</sup>	Suppléant
Arzier-le Muids	BERGER Denis	Délégué
	ESSELBORN François	Délégué
	DUGON Christian	Suppléant
Borex	VUAGNIAUX Jean-Luc	Délégué
	RAMBAUD Arthur	Délégué
	VUAGNIAUX Jean-Luc	Suppléant
	LUTHI Pascal	Suppléant
Chésereux	LAURENT Yvan	Délégué
	BORY Alexandre	Délégué
Crans	MIDDLETON Robert	Délégué
	HENRIOUX Bernard	Suppléant
Crassier	KAPPLER Christophe	Délégué
	BERLIE Vincent	Délégué
	LEGRAIN Alexandre	Suppléant
	BERNET Pierre	Suppléant
Duillier	BOSSON Claude	Délégué
	MUELLER Sylvie	Suppléante
Eysins	PERTUSIO Mario-Charles	Délégué
	OLIVIER Jacques	Délégué
	SANCHEZ Raoul	Suppléant
Genolier	COLOMBO Pascal	Délégué
	GEISSMANN Geoffrey	Délégué
	DARMON André	Suppléant
Gingins	JOLY Fabien	Délégué
	KILCHENMANN Sandrine	Suppléante
Givrins	DAUPHIN Muriel	Délégué
	PRADERVAND Yves	Délégué
	NARDONE Cédric	Suppléant
Grens	SYFRIG Harnold	Délégué
	BIDAUX Luc	Suppléant
La Rippe	WIDMER Jean-Pierre	Délégué
	GERBER Sylvain	Délégué
	MELLY Yannick	Suppléant
	JOTTI Pierre-Yves	Suppléant
Nyon	RIESEN Olivier	Délégué
	ULDRY Claude	Suppléant
Prangins	DIAKOFF Igor	Délégué
	DORENBOS Peter	Délégué
Signy-Avenex	BARRETO Hélio	Délégué
	BURRI Christel	Suppléante
St-Cergue	MENARD Paul	Délégué
	GAFNER Adrien	Délégué
Trélex	GIROD Evelina	Déléguée
	RAVENEL Jérôme	Délégué
	VOGEL Evelyne	Suppléante

2024

226



sapeurs-pompier  
24 femmes 202 hommes

115 DPS  
86 DAP  
25 EF

Nombre  
d'interventions  
**538**

Officiers 56  
Sous-officiers 53  
Sapeurs 93  
Recrues 24



### 3.2 Effectifs

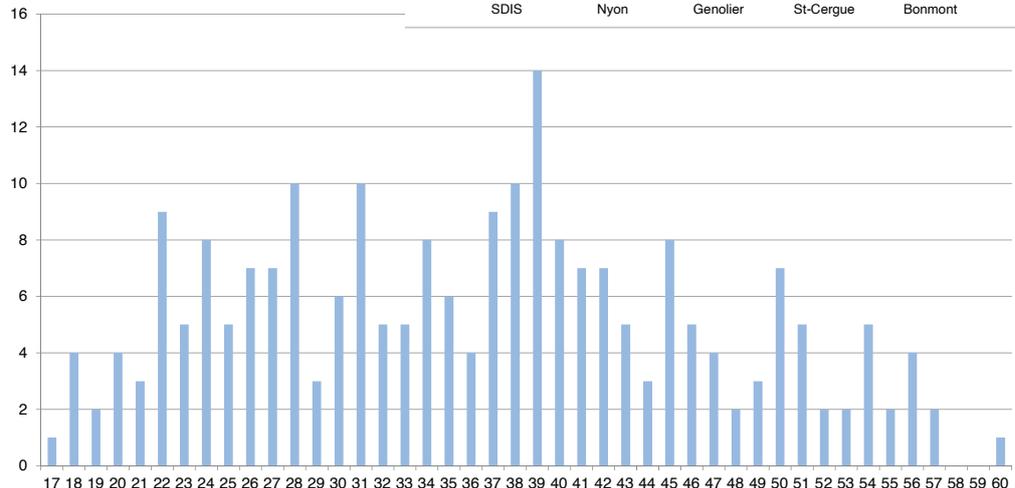
Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, nous étions 230 sapeurs-pompier.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, nous sommes 226 sapeurs-pompier (202 hommes et 24 femmes) soit :

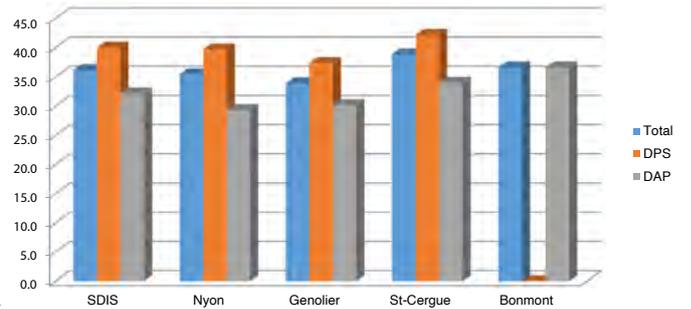
- 122 au détachement de premiers secours (DPS),
- 94 au détachement d'appui (DAP),
- 14 à l'école de formation (EF).

Il est à noter que 11 personnes sont incorporées dans 2 sites différents. Nous avons dénombré 27 démissions durant l'année 2023, principalement pour des raisons de déménagement, mais également pour des raisons de limite d'âge ou par manque de motivation.

#### Vue d'ensemble de l'âge de nos intervenants :



#### Moyenne d'âge



### 3.3 Recrutement

Une nouvelle campagne de recrutement cantonale a été mise en place au niveau des cantons latins. Elle explique probablement en partie, le grand nombre de personnes désireuses de devenir sapeur-pompier volontaire qui se sont présentées à la soirée d'information du 2 novembre dans les 4 casernes. Nos effectifs et notre structure ne permettant pas d'engager et de former la totalité de ces personnes la même année, une journée de sélection a été organisée fin novembre. Elles ont ainsi pu être jugées sur plusieurs épreuves, aussi bien théoriques que pratiques. Après ces différentes étapes, ce sont 24 nouvelles recrues qui commenceront leur école de formation en 2024.

**DEVENEZ SAPEUR-POMPIER!**  
**[WWW.118-INFO.CH](http://WWW.118-INFO.CH)**

# Rejoins-nous!

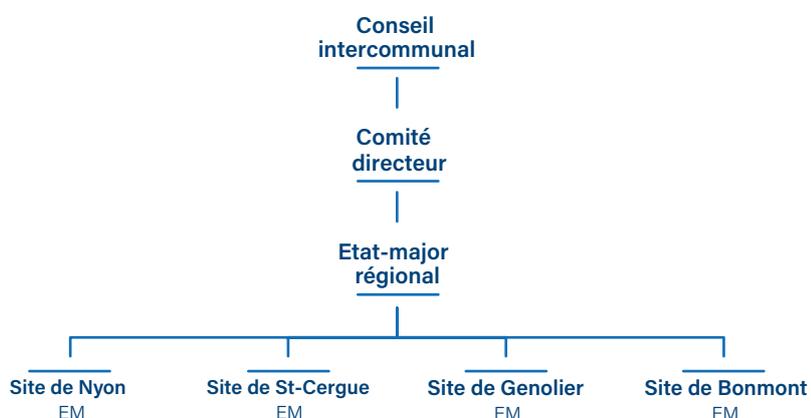
Le 1<sup>er</sup> jeudi du mois  
de novembre à 19h30  
[www.sdis-nyon-dole.ch](http://www.sdis-nyon-dole.ch)

**SDIS**   
Nyon-Dôle

### 3.4 Structure et organigramme (au 1<sup>er</sup> janvier 2024)

Le SDIS est composé :

- d'un Conseil intercommunal formé d'un membre par commune qui dispose d'un nombre de voix attribuées selon l'annexe 2 des statuts de l'Association ;
- d'un Comité directeur, 5 membres ;
- d'un Etat-major régional, 9 membres ;
- d'un Etat-major de site à Nyon, 9 personnes ;
- d'un Etat-major de site à St-Cergue, 5 personnes ;
- d'un Etat-major de site à Genolier, 7 personnes ;
- d'un Etat-major de site à Bonmont, 5 personnes ;

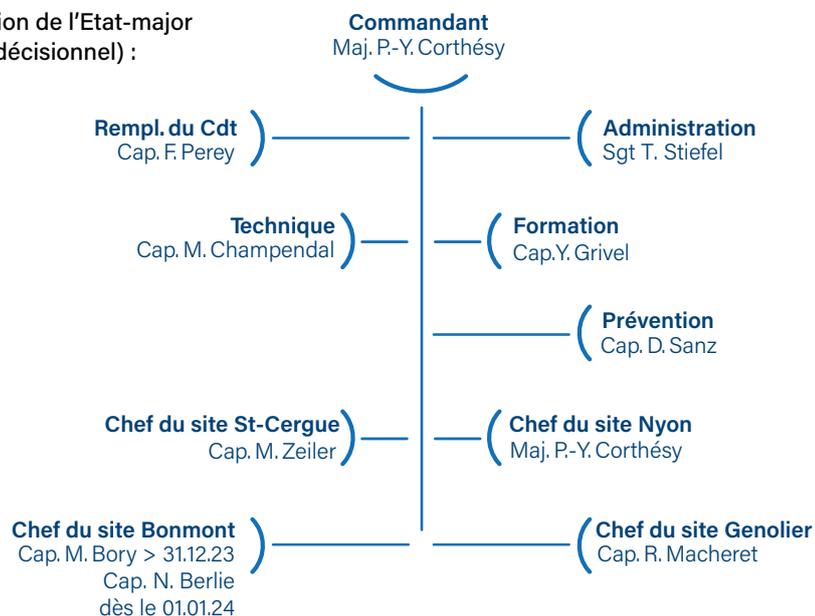


Le SDIS Nyon-Dôle est formé au 1er janvier de 4 organes d'intervention (OI) :

- une section DPS G et une section DAP Z sur le site de Nyon ;
- une section DPS B et une section DAP Z sur le site de St-Cergue ;
- une section DPS A et une section DAP Z sur le site de Genolier ;
- une section DAP Y sur le site de Bonmont.

A noter une école de formation commune aux 4 OI, mais également au SDIS Terre-Sainte et au SDIS Gland-Serine.

Composition de l'Etat-major régional (décisionnel) :





# 2023. Interventions. 30

### 3.5 Interventions

Nous avons été mobilisés 538 fois durant l'année, ce qui représente un total d'environ 5'000 heures effectuées par les intervenants des 4 sites opérationnels

#### Interventions par site opérationnel

Site de St-Cergue (DPS B)  
50 interventions



Site de Genolier (DPS A)  
37 interventions



Site de Bonmont (DAP)  
30 interventions



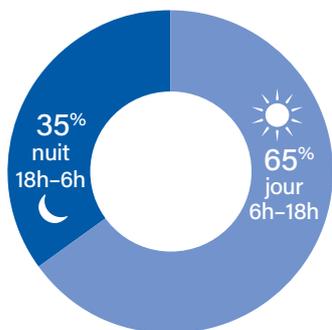
Site de Nyon (DPS G)  
443 interventions



#### Comparatif des interventions 2022 et 2023

Interventions 2023	Site de Nyon			Site de St-Cergue			Site de Genolier			Site de Bonmont			TOTAL		
	2022	2023	différence	2022	2023	différence	2022	2023	différence	2022	2023	différence	2022	2023	différence
<b>Incendies</b>	108	99	-9	16	12	-4	3	9	6	9	4	-5	119 *	109 *	-10
Incendies sur son territoire	45	46	1	16	12	-4	3	4	6	9	4	-5	56 *	56 *	0
Incendies sur le territoire d'un autre site du SDIS	19	15	-4										19	15	-4
Incendies hors du SDIS	44	38	-6										44	38	-6
<b>Accidents</b>	14	20	6	2	2			1	1				15 *	21 *	6
Accidents de la circulation	8	15	7										8	15	7
Accidents de la circulation sur l'autoroute	1	1	0										1	1	0
Accidents de personnes	5	4	-1	2	2	0							6 *	5 *	-1
<b>Technique</b>	51	51	0	11	9	-2	4	6	2	1	6	5	64	72	8
Divers (odeur, feu ayant existé, fumée, etc)	44	26	-18	8	3	-5	4	3	-1	1	2	1	54 *	34 *	-20
Foudre	1	0	-1										1	0	-1
Prévention ou chute de matériaux	5	25	20	3	6	3		3	3		4	4	8	38	30
Nid d'insecte	1	0	-1										1	0	-1
<b>Sauvetage personnes, animaux, aide au portage</b>	54	55	1	9	5	-4	3	5	2	6	5	-1	70	70	0
Evacuation sanitaire par échelle automobile	10	11	1							1		-1	10 *	11 *	1
Evacuation sanitaire sans moyen aérien	9	4	-5	5	2	-3	1	1	0	1	1	0	16	8	-8
Sauvetage de personne	7	6	-1	1	1	0				1	2	1	9	9	0
Sauvetage personne dans un ascenseur	16	20	4							3	1	-2	19	21	2
Sauvetage animal	12	14	2	3	2	-1	2	4	2		1	1	16 *	21 *	5
<b>Pollutions par hydrocarbures</b>	85	98	13	2	9	7	5	3	-2				92	108 *	16
<b>Interventions chimiques</b>	4	4	0	1	0	-1		13	12				4 *	4	0
<b>Inondations</b>	33	47	14	3	11	8	1	13	6	7	12	5	44	83	39
Inondations pour causes naturelles	4	18	14	0	4	4	1	7	6	3	5	2	8	34	26
Inondations pour causes accidentelles	29	29	0	3	7	4	0	6	6	4	7	3	36	49	13
<b>Alarmes automatiques</b>	54	69	15	14	2	-12	1	0	-1		3	3	68 *	71 *	3
<b>Divers</b>	3	0	-3										3		-3
<b>TOTAL</b>	406	443	37	58	50	-8	17	37	20	23	30	7	479 *	538 *	59

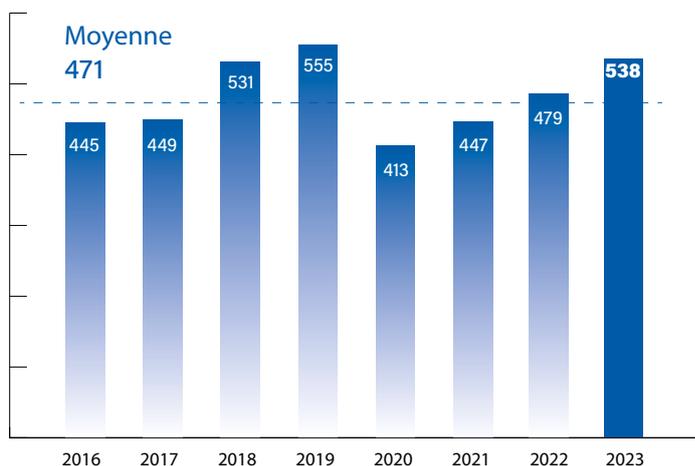
\* A noter que certaines interventions nécessitent l'engagement de plusieurs organes d'intervention (exemple : Genolier et Nyon). Dans ce cas-là, l'intervention n'est comptabilisée que pour une intervention, mais apparaîtra sous plusieurs sites.



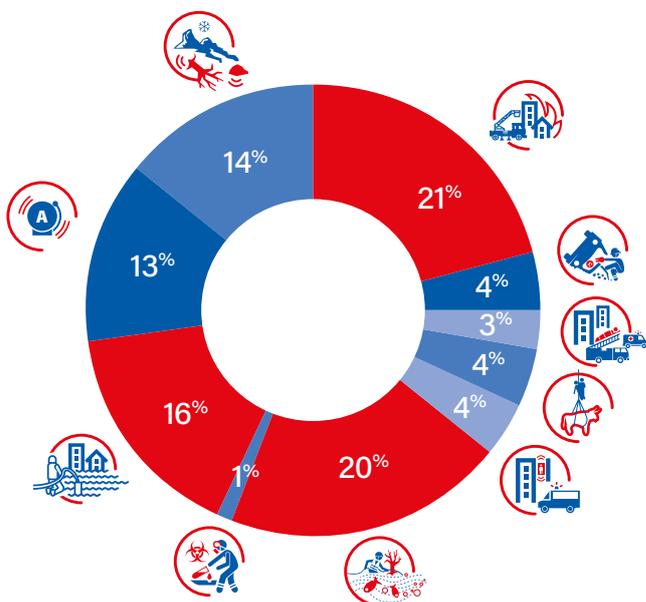
## Détails des interventions

La répartition temporelle de ces alarmes est la suivante :

	2022	2023
- Incendies	119	109
- Accidents de la circulation	15	21
- Sauvetages de personnes, d'animaux, aide au portage	54	49
- Ascenseurs	16	21
- Pollutions par hydrocarbures	92	108
- Interventions chimiques	4	4
- Inondations	44	83
- Alarmes automatiques	68	71
- Techniques & divers	67	72
<b>TOTAL DES INTERVENTIONS</b>	<b>479</b>	<b>538</b>



Au bilan, c'est donc une année en dessus de la moyenne pour le SDIS avec 538 interventions, soit 59 cas de plus que l'année précédente. Cette augmentation de 12% est à attribuer essentiellement aux inondations, aux pollutions et aux accidents de la route.



Ces chiffres ont eu une incidence sur le travail des 6 sapeurs-pompiers permanents. Présents pendant la journée en caserne de Nyon, ils ont pris en charge 54 interventions mineures de différents types sans avoir besoin de mobiliser les groupes de miliciens.

Ceci représente 27% des interventions qui ont lieu du lundi au vendredi pendant les heures de bureau. Cela évite surtout de mobiliser des sapeurs-pompiers volontaires pour des petites missions, et contribue également à ce que les employeurs continuent à accepter leurs départs en intervention durant les heures de travail, car s'ils sont mobilisés c'est que la situation l'exige réellement.

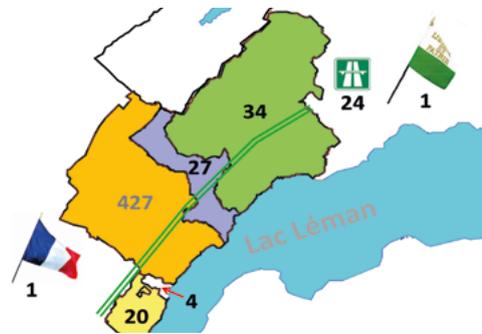
## Répartition des lieux d'interventions sur les communes du SDIS Nyon-Dôle

ARZIER LE MUIDS	22
ARNEX	1
BOREX	5
CHESEREX	8
CRANS	14
CRASSIER	7
DUILLIER	8
EYSINS	12
GENOLIER	19

GINGINS	8
GIVRINS	8
GRENS	3
LA RIPPE	7
NYON	203
PRANGINS	40
SIGNY	10
ST-CERGUE LA CURE	30 / 6
TRELEX	4
<b>TOTAL</b>	<b>427</b>

### Hors du secteur du SDIS Nyon-Dôle

Sur l'autoroute	24
Secteur du SDIS Terre-Sainte	20
Secteur du SDIS Gland-Serine	27
Secteur du SDIS Etraz-Région	34
Céligny (GE)	4
Divonne (F)	1
Vaud	1
<b>TOTAL</b>	<b>111</b>



### 3.6 Promotions 2023 (effectives au 1<sup>er</sup> janvier 2024)

Sur proposition des Etat-Major de site, l'Etat-Major régional a validé wles promotions suivantes :

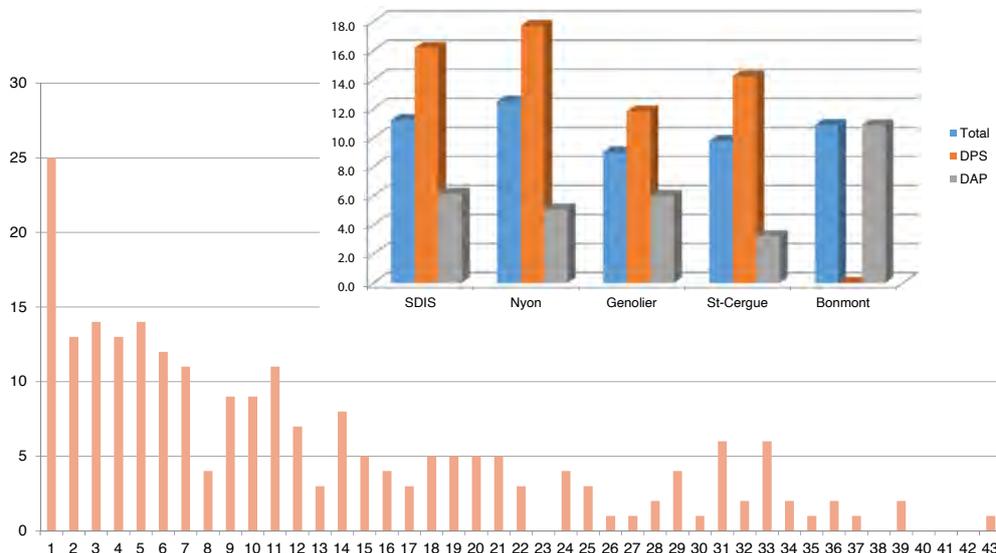
Au grade d'appointé,	Marion BERDOZ	Site de Bonmont
	Marc CHABLOZ	Site de Bonmont
	Mathieu TAVEL	Site de Genolier
	Danaé SUMI	Site de Genolier
Au grade de caporal,	Thomas CORTHESEY	Site de Nyon
	Luca GIGLIO	Site de Nyon
	Maxime MIAZ	Site de Nyon
	Simon STEYAERT	Site de Nyon
	François BRUN	Site de St-Cergue
	Arthur RAMBAUD	Site de Bonmont
Au grade de sergent,	Christophe BUCLIN	Site de Nyon
	Valentin CORTHESEY	Site de Nyon
	Simon GAY	Site de Nyon
	Tobias STIEFEL	Site de Nyon
	Thomas MARIE	Site de St-Cergue
	Jan TROSKA	Site de St-Cergue
	Nicolas POLTERA	Site de St-Cergue

Le Comité de Direction du SDIS Nyon-Dôle a décidé de prononcer, sur préavis favorable de l'Etat-Major régional et sur proposition des Etat-Major de sites, les promotions suivantes :

Au grade de lieutenant,	Benoît DORENBOS	Site de Nyon
	Laurent NICOLA	Site de Nyon
	Julien PENEL	Site de Nyon
Avec la fonction d'officier EM	Philippe HAESLER	Site de Bonmont
	Alexandre BERLIE	Site de Bonmont
Au grade de premier-lieutenant,	Marco BAURDOUX	site de St-Cergue
	Robin BAUMGARTNER	Site de Nyon
Au grade de capitaine, avec la fonction d'officier EM avec la fonction d'officier EM	Johann DUBOIS	Site de Nyon
	Enrique MARTI	Site de Nyon
	Nicolas BERLIE	Site de Bonmont

### Vue d'ensemble des années d'expérience

### Moyenne d'expérience





## 4.1 Le fonctionnement administratif du SDIS

Le SDIS Nyon-Dôle est composé de 4 sites opérationnels, chacun d'eux avec sa propre organisation, dont notamment une partie administrative nécessaire au bon fonctionnement non seulement des sites, mais aussi du SDIS. L'administration centrale est, par contre, basée à Nyon. Elle gère la gestion du personnel, la gestion des courriers liés aux exercices et leur suivi, les rapports d'interventions, la facturation, le suivi des factures fournisseurs, la saisie des activités diverses, le paiement des prestations ainsi que la correspondance.

## 4.2 Le personnel

La gestion administrative du personnel est effectuée depuis le siège central au travers du système ECADIS. Un programme de gestion du personnel Tipee a été acquis afin de gérer les heures du personnel permanent.

## 4.3 La gestion des rapports d'interventions

Lorsqu'un seul site est engagé lors d'une intervention, le rapport lié est saisi par le site concerné. Tous les rapports doivent être visés par le chef de site ou son remplaçant, puis transmis à l'administration centrale avec les annexes éventuelles. Lorsque le site principal de Nyon est engagé avec un autre site, c'est ce dernier qui commence la saisie du rapport en y mettant ses données, puis le site principal le complète avec ses propres informations pour le boucler. Toute la partie validation des rapports, transmission à l'ECA et facturation, est traitée par l'administration centrale et signée par le commandant.

## 4.4 La comptabilité

Selon une convention passée avec la commune de Nyon, le Service des finances de la ville assure toute la comptabilité du SDIS. Les pièces comptables sont préparées par l'administration du SDIS, puis transmises après signatures du Président du CODIR et du Commandant.

# 5.

## PRÉVENTION INCENDIE

### 5.1 Introduction

La prévention incendie comprend :

- la sécurité lors de manifestations ;
- la gestion des bornes hydrantes, leur implantation et la surveillance de leur bon fonctionnement ;
- la gestion des clés, et des codes d'immeubles garantissant l'accès aux bâtiments ;
- le relevé sur le terrain des plans d'intervention ;
- les mandats communaux de la commission de prévention incendie et de protection incendie liés à la police des constructions ;
- la consultation lors de nouveaux plans ou de modifications de plans de quartiers, lors de nouvelles constructions importantes concernant le réseau d'eau de la défense incendie et ceci en collaboration avec l'inspecteur ECA ;
- la consultation par les organisateurs de manifestations afin de garantir l'accès aux infrastructures provisoires et la sécurité des personnes ;
- la consultation concernant les accès des véhicules feu lors de nouvelles constructions, nouveaux chemins ou modifications de chemins en relation avec les directives établies par l'ECA et la CSSP ;
- les formations prévention incendie et les cours feu sur simulateur ;
- les exercices d'évacuations.

Le sapeur-pompier permanent responsable de la prévention et de la police du feu est le contact privilégié des communes quant aux questions liées aux normes AEA1 2015. Il aide et informe les communes du SDIS sur les normes de protection incendie et relaie les informations et questions vers l'ECA.

### 5.2 Prévention incendie, Police du feu

Pour le site de Nyon, le responsable de prévention incendie travaille sur mandat du service du territoire de la commune de Nyon, comme responsable Police du feu. Il contrôle les plans, concepts et dossiers de mise à l'enquête pour les objets de compétence communale, édite les déterminations en matière de protection incendie et contrôle leurs applications lors de visites de bâtiments pour l'obtention du permis d'habiter ou d'exploiter. Il fait appliquer les déterminations CAMAC de l'ECA pour les dossiers de compétence cantonale. Ce sont plus d'une centaine de dossiers traités en 2023. Il participe et conseille les organisateurs lors de séances de préparation des manifestations sur le territoire de la commune de Nyon. Il participe au processus de renouvellement des licences pour les établissements publics en contrôlant la conformité de la sécurité incendie. Depuis 2020, sur mandat de la DGE, il contrôle les garages et carrosseries lors de l'attribution ou le renouvellement des plaques de garage. Ce contrôle périodique permet de garantir un seuil de sécurité minimum pour ces bâtiments à dangers particuliers.

Pour les autres sites du SDIS, les communes ont donné le mandat de prévention incendie à des bureaux techniques. Le responsable de prévention reste à disposition des communes pour la visite des sites existants et les conseillent dans ce domaine, il est consulté concernant le respect de la Directive concernant les accès pour les moyens d'intervention sapeurs-pompiers.

### 5.3 Bornes hydrantes (BH)

Les bornes hydrantes sont des éléments essentiels pour garantir l'intervention des sapeurs-pompiers en cas d'incendie. Un contrôle régulier est nécessaire afin de toujours assurer un fonctionnement en tout temps. Ces contrôles peuvent être effectués par les sapeurs-pompiers, pour autant qu'ils ne perturbent pas la bonne marche du service. Ces contrôles peuvent également être effectués par des entreprises spécialisées (Von-Roll, Hinni, etc).



## 5.4 Contrôles des bornes hydrantes (BH)

- Site de Nyon :** 849 BH ont été contrôlées sur les communes de Nyon, Prangins, Crans, Duillier, Signy, Eysins et Grens. Ce travail est effectué par l'équipe BH du site de Nyon, ce qui a représenté 16 soirées et samedis matin, soit 312 heures.
- Site de St-Cergue :** L'entretien des BH a été confié à des entreprises privées.
- Site de Genolier :** Les restrictions de consommation ayant été levées peu avant les 2 soirées prévues à cet effet, c'est précisément 233 bornes hydrantes, réparties sur les communes de Genolier, Givrins et Trélex qui furent contrôlées, soit 40 heures.
- Site de Bonmont :** Pour les communes d'Arnex, de Borex, de Chéserey et de Gingins, le DAP Bonmont a contrôlé l'entier de 169 BH. Quelques 40 heures et une dizaine de sapeurs ont été nécessaires pour ce contrôle. Les BH de Crassier ont été contrôlées par le propriétaire du réseau, le SITSE. Les BH de La Rippe ont été contrôlées par une entreprise privée.

## 5.5 Gestion des accès aux bâtiments

L'accès aux bâtiments lors d'interventions est une priorité. La gestion des clés et codes d'immeubles est sous la responsabilité de chaque site. Chaque site doit gérer, répertorier chaque nouvelle clé et il doit aussi s'assurer à un rythme régulier que les clés et codes fonctionnent encore. En effet, les régies et propriétaires d'immeubles omettent parfois de nous transmettre ces changements.

Tous ces accès sont répertoriés dans le Géoportail Carto la Côte qui couvre l'ensemble du territoire des communes du SDIS. La régionalisation du Géoportail a permis de mettre en commun certaines données comme les clés et codes d'immeubles avec les SDIS de Gland-Serine et de Terre-Sainte. Une couche commune avec la PNR et ambulances services Nyon affiche maintenant les codes d'immeubles ainsi que les données des régies et téléphones d'urgence des gérances.

## 5.6 Dossiers d'interventions

Pour les bâtiments équipés d'une détection incendie ou des bâtiments particulièrement complexes, un dossier d'intervention est créé. Sur la base des plans de détection ou des plans d'architecte fournis par l'ECA, les SDIS complètent, documentent et corrigent ces documents pour leur donner une vue « intervenants » et ainsi faciliter leur lecture dans des situations d'urgence. Ces dossiers informatisés sont également répertoriés dans le Géoportail Carto la Côte.

## 5.7 Manifestations

Le SDIS, sous la responsabilité de chaque site, a effectué plusieurs gardes de parkings lors d'enterrements ou de manifestations importantes. Des prestations de prévention incendie sont également effectuées. Pour rappel, nous devons privilégier notre mission qui est la sécurité feu, les activités annexes sont à bien plaisir et selon nos possibilités.

Le détail des manifestations effectuées en 2023 est disponible par site, sous 9.º organes d'interventions.

## 5.8 Exercices d'évacuation et cours feu

Divers exercices d'évacuation ont été effectués dans des entreprises, administrations, crèches, mamans de jour ou 21 écoles.



# 6.

## TECHNIQUE

### 6.1 Le fonctionnement technique du SDIS

Le responsable technique membre de l'État-Major, assisté par un employé technique, permanent au SDIS Nyon-Dôle, chapeautent tous les responsables techniques des sites qui fonctionnent en autonomie dans le cadre de leur budget. Les responsables techniques des sites sont les répondants de l'entretien et de la gestion des véhicules et du matériel. Le matériel et les véhicules sont entretenus par des équipes dans chaque site selon les directives des fabricants, de l'ECA et soumis au règlement du préposé au matériel de la Fédération Suisse des sapeurs- pompiers. Les gros entretiens et services sont traités en externe dans les garages et les ateliers de la région. L'entretien des casernes est effectué par des sapeurs-pompiers du site sous les ordres du chef matériel.

# Entretien : gestion et technique

## 6.2 Véhicules

Le matériel roulant est constitué de véhicules légers (>3,5t), de véhicules poids-lourds et de remorques. Ces moyens d'interventions sont fournis par l'ECA / DGE (47%) ou financés par l'association intercommunale (53%).

	POIDS LOURDS		VHC LEGERS		REMORQUES		BATEAU		
	SDIS	ECA/DGE	SDIS	ECA	SDIS	ECA	SDIS	ECA/DGE	
NYON		7	8	7	1	12	20	1	1
ST-CERGUE		1	2	3	0	2	2		
GENOLIER		1	1	2	0	3	4		
BONMONT		2	0	2	1	5	3		
<b>TOTAL</b>		<b>9</b>	<b>11</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>25</b>	<b>29</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

### 6.2.1 Acquisitions

Mi-janvier nous avons acheté et immatriculé un nouveau véhicule pour le site de Genolier, de marque Mercedes acheté d'occasion dans le canton de Fribourg, ce en remplacement d'un véhicule de marque Renault âgé de 33 ans.

En novembre nous avons reçu notre nouveau véhicule pour chef d'intervention, de marque Skoda en remplacement du Z103 de marque Peugeot âgée de 21 ans. 6.2.2 Dotation par l'ECA. Nous avons reçu 1 barquette Ferno par site pour l'aide au portage/évacuation de personnes victimes d'un accident dans le terrain. Cela sur demande des services sanitaires.

Ils nous ont aussi livré un complément de barrage Boxwall anti eau pour mettre dans les containers « protection à l'objet » Qui sont dans chaque sites DPS.

### 6.2.2 Modifications de véhicules

Il a été effectué quelques modifications de l'agencement de différents véhicules suite à la livraison de différents matériels par l'ECA, ou l'achat par le SDIS. Nous avons aussi fait le réaménagement du véhicule pour le site de Genolier, de manière à y mettre notre matériel.

### 6.2.3 Statistiques sur les véhicules

Les véhicules du SDIS ont parcouru les distances suivantes :

Site de Nyon : 62'505 km  
Site de St-Cergue : 6'979 km  
Site de Genolier : 3'360 km  
Site de Bonmont : 1'522 km

Cela a nécessité la consommation de 15'254 litres de carburant.

## 6.3 Matériel

Le SDIS Nyon-Dôle a notamment acquis le matériel suivant :

- un écran ordinateur sur roulettes pour le site de Nyon ;
- diverses pièces d'habillement pour le SDIS.
- du matériel pour les feux de forêts.

De surcroît, nous avons acheté du matériel d'intervention et d'entretien afin de pouvoir répondre dans les meilleures conditions possibles à nos diverses missions.

## 6.4 Casernes et locaux

Les sapeurs-pompiers, les véhicules et le matériel du SDIS sont répartis dans 6 locaux dont 2 sont utilisés uniquement pour stocker du matériel. Les locaux de la direction du SDIS sont situés dans la caserne principale du site de Nyon.

Les casernes du SDIS occupent les surfaces suivantes :

Site de Nyon 4'162 m<sup>2</sup>  
Site de St-Cergue (St-Cergue et Arzier) 500 m<sup>2</sup>  
Site de Genolier 400 m<sup>2</sup>  
Site de Bonmont (Gingins et Crassier) 80 m<sup>2</sup>





**Formation :**  
organiser, planifier.

## 7.1 Organisation de la formation

Composé d'un représentant par site, le groupe de formation s'est réuni à deux reprises pour travailler sur l'organisation de la formation, comparer les modes de fonctionnement, répartir les tâches effectuées dans les sites ou centralisées sur la structure permanente. Le fonctionnement suivant continue à faire ses preuves :

- Chaque site garde son staff de formateurs.
- Les thèmes de formation continue de chaque site sont décidés en Etat-Major de site et validés par le responsable de formation du SDIS ; ils doivent correspondre aux missions qui leurs sont attribuées.
- Les cours cantonaux sont définis en Etat-major de sites et validés par le responsable de formation du SDIS. Ces formations doivent correspondre à la matrice de formation du site et concorder aux prérequis de l'ECA.
- L'inscription, le suivi et la convocation aux cours cantonaux sont effectués par le responsable de formation, cette centralisation permet de regrouper les personnes pour les déplacements et avoir une vue d'ensemble sur ces formations.

### Composition du dicastère formation en 2023 :

Responsable formation du SDIS et site de Nyon :	Cap. Yannick Grivel (permanent)
Site de St-Cergue :	Plt Arnaud André (jusqu'à fin avril), Plt Olivier Mathez (dès mai)
Site de Genolier :	Plt Sylvain Gigandet
Site de Bonmont :	Plt Nicolas Berlie

## 7.2 Filière de formation

### Détachement de premiers secours (DPS)

Les sapeurs-pompiers membres d'un DPS doivent suivre une formation spécifique correspondant aux diverses missions qui leur sont confiées. A cet effet, ils doivent suivre, d'une part les formations cantonales définies par l'ECA et d'autre part participer aux exercices organisés par le SDIS visant notamment à maîtriser l'utilisation de matériel spécifique, la conduite de véhicules et l'engagement avec des appareils de protection respiratoire.

La filière de formation créée pour chaque site (disponible sur notre site internet) définit quelles formations cantonales doivent être effectuées par le personnel, selon leur site d'incorporation, leur grade, leur fonction ou spécialisation.

### Détachement d'appui (DAP)

Les sapeurs-pompiers membres d'un DAP doivent suivre une formation spécifique correspondant aux missions de base qui leur sont confiées. A cet effet, ils doivent suivre, d'une part, les formations cantonales définies par l'ECA, et d'autre part, participer aux exercices organisés par le SDIS visant notamment à maîtriser l'utilisation du matériel en lien avec leurs missions.

### Sous-officiers et officiers

Les sous-officiers et les officiers reçoivent une formation technique et tactique liée à leur mission de chef de groupe, chef de secteur ou chef d'intervention. Les chefs d'intervention doivent être spécialement formés à la conduite d'interventions et avoir suivi les formations prescrites par l'ECA.

### 7.3 Spécificités 2023

Nous avons continué à organiser certaines formations en petits groupes, sur une durée réduite et à des horaires variables, afin de pouvoir développer le niveau de formation de chacun mais aussi de s'adapter aux disponibilités privées et professionnelles de chacun. Une réflexion permanente est en effet en cours afin de toujours mieux former nos sapeurs-pompiers tout en s'adaptant aux possibilités et contraintes de chacun.

### 7.4 Instructeurs Fédéraux

Nom	Site	Instructeur 1	Conduite d'intervention	Evénements majeurs	Chimique	APR
Maj. P-Y Corthésy	Nyon	■	■	■	■	
Cap. F. Perey	Nyon	■	■	■		■
Cap. D. Sanz	Nyon	■	■	■	■	
Cap. Y. Laurent	Nyon	■	■	■		
Cap. D. Sermier	Nyon	■	■	■	■	
Cap. Y. Grivel	Nyon	■	■		■	■
Cap. Ph. Bichsel	Nyon	■	■			
Cap. M. Zeiler	St-Cergue	■	■			
Plt A. André	St-Cergue	■				
Plt S. Gigandet	Genolier	■				■
Plt C. Blumenstein	Genolier / Nyon	■				
Lt. Julien Crettaz	Nyon	■				■

Effectué dans l'année ■

### 7.5 Ecole de formation 1 (EF1)

L'école de formation 1, regroupée à Nyon, permet à chaque sapeur-pompier ayant suivi les 2 jours de formation de base de l'ECA d'entraîner et de pratiquer les différentes matières du travail de base du pompier. Après cette formation de 29 heures, réparties sur une année, le sapeur-pompier est apte à intégrer une structure DAP de l'un des sites du SDIS.

Depuis quelques années, cette formation se donne en commun avec le SDIS de Terre-Sainte et celui de Gland-Serine. En 2023, 14 recrues ont intégré cette formation. L'école de formation est sous la responsabilité du Lt Robin Baumgartner, aidé d'une quarantaine de formateurs issus des sites de Nyon, St-Cergue, Genolier, Bonmont et des SDIS de Terre-Sainte et de Gland-Serine.

Les thèmes traités tout au long de l'année sont les suivants: théorie générale, extinction, tonne-pompe, échelles, motopompes, petits moyens et sanitaire. Cela représente un total de 442 heures de formation suivi en interne pour les nouvelles recrues des différents sites du SDIS Nyon-Dôle (sans les heures des formateurs ni le cours cantonal FB01).

### 7.6 Formation par site

Site	DPS	DAP	Total
Nyon	6'819 h	964 h	7'783 h
Genolier	836 h	251 h	1'087 h
St-Cergue	1'079 h	80 h	1'159 h
Bonmont	-	612 h	612 h
<b>Total SDIS :</b>			<b>11'155 h</b>

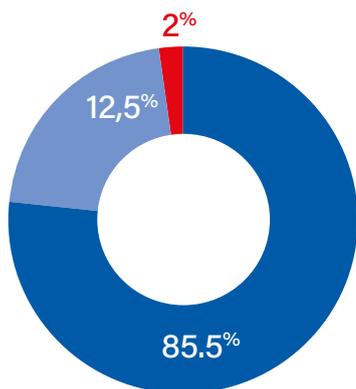


278 cours  
389 jours

## 7.7 Cours ECA 2023

Le nombre de cours effectués pour l'ensemble du SDIS en 2023 s'élève à 278 cours suivis pour un total de 389 jours.

Type de cours	Durée	Participants par site				Personnes	Jours	
		Nyon	St-Cergue	Genolier	Bonmont <sup>1</sup>			
FB01	Formation de base	2 jours	9	2	1	2	14	28
EX01	Hydraulique de base	2 jours	9	4	5		18	36
EX03	Tonne-Pompe	1 jour	3	2			5	5
EX04	Hydraulique plani-fengagement	1 jour	3	1			4	4
EX07	Hydraulique mousse et mouillant	1 jour	2				2	2
TA11	Conduite d'intervention de base	2 jours	4	1	1		6	12
TA12	Chef d'intervention	3 jours	3				3	9
TA13	Chef d'intervention engagement	3 jours	2				2	6
SO01	Chefs de groupes	3 jours	3	2		1	6	18
SP13	Feux de cheminées	0.5 jour	3	2	2		7	3.5
SP56	Installation technique bâtiments	1 jour	3	3	4	1	11	11
SN05	BLS / AED	0,5 jour	5	4	6		15	7.5
SN08	Formateurs secours-routiers	1 jour	4				4	4
SN55	Recyclage BLS-AED	0.5 jour	3	4	11		18	9
SP03	Ventilation - Bases	1 jour	4	1			5	5
SP04	Module mousse	1 jour	3	2			5	5
SP07	Remorque mousse	1 jour					0	0
SP08	Préservation des preuves	1 jour	2		2	3	7	7
OP01	Conduite coordonnée du groupe	1 jour	4				4	4
FR01	Formation permis C1	2 jours	3	1			4	8
FR02	Formateur de conduite	5 jours					0	0
FR03	Formateur conduite PL CFR	1 jour	4				4	4
EN01	Eléments naturels	1 jour					0	0
PN03	Missions de base ABC	1 jour		1			1	1
PN10	Cours REGA	1 jour		1	1		2	2
AD35	PCA ProSDIS	1 jour	3				3	3
SA05	Formateur échelle, bases	2 jours	4				4	8
SP01	Entretien matériel et équipement	1 jour					0	0
SP02	Transmissions	1 jour	12				12	12
SP12	Formation route, partie 1 IFA	2 jours	5				5	10
SP14	Formation route, partie 2 IFA	1 jour	1				1	1
SP17	Formation rail, parties 1 -2 IFA	2 jours	6				6	12
SP18	Formation conduite route IFA	1 jour					0	0
SP24	Formation conduite rail IFA	1 jour	2				2	2
SP19	Ventilation opérationnelle	1 jour	3				3	3
SP29	Répondants parkings souterrains	1 jour	0				0	0
SN03	Désincarcération base	2 jours	3				3	6
SN06	Désincarcération- Chef d'intervention	2 jours	1				1	2
SN07	Véhicules à propulsion alternative	1 jour	4		1		5	5
PN04	Chimique de base	4 jours	4				4	16
PN05	Chimique chef d'intervention	4 jours					0	0
PN06	Formation barrages	1 jour					0	0
PR01	Protection respiratoire base 1	3 jours	5	1	2		8	24
PR02	Protection respiratoire base 2	3 jours	3	1			4	12
PR03	Protection respiratoire perfection.	1 jour	8	3	1		12	12
PR06	Chefs de piste	1 jour					0	0
FM01	Formateur maison de feu	1 jour		1			1	1
FM02	Recyclage formateur maison de feu	0.5 jours					0	0
PR14	Formateur cantonal APR	4 jours					0	0
PR15	Préposé APR	2 jours					0	0
PR19	Recyclage préposé APR	1 jour					0	0
AD12	Travaux administratif SDIS	1 jour	1	1			2	2
AD34	Recyclage référents ProSDIS	1 jour	2				2	2
DIV	Journées DPS, commandant, divers	Variable	22	1	2		27	27
RH02	Formation managériale FVSP	3 jours	1				1	3
RH11 -12	Gestion de la relation	3 jours	1		1		2	6
MO01	Maintien de l'ordre	1 jour	6				6	6
OP11	Chef VPC	2 jours	5				5	10
OP10	Opérateur VPC	1 jour	7				7	7
SP25	Recyclage formateur Cobra	1 jour	3				3	3
SA11	Recyclage répondant antichute	1 jour	2				2	2
<b>Total</b>			<b>190</b>	<b>39</b>	<b>40</b>	<b>7</b>	<b>278</b>	<b>389</b>



■ Présents  
■ Excusés  
■ Absents

A noter que différents cours cantonaux ont été organisés à Nyon, tels que le cours cantonal chimique (PN04), le cours de formation de base (FB01), les journées techniques des instructeurs et DPS (DS01 et IR01), ainsi qu'un cours pour les référents forcements (SP60), la théorie PL (FR01) et des cours de ventilation opérationnelle (SP19).

8.



# Protection respiratoire

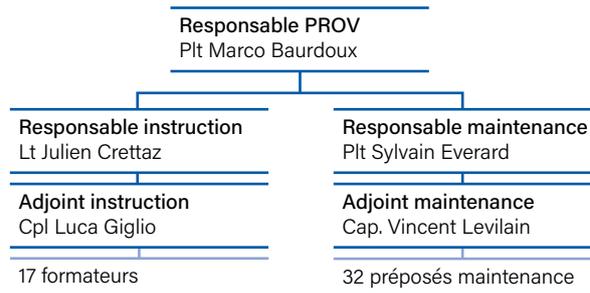


## 8.1 FONCTIONNEMENT de la protection respiratoire ouest vaudois



### 8.1.1 Organisation 2023

Composé de 124 porteurs d'appareils respiratoires provenant du SDIS Gland-Serine, du SDIS Terre-Sainte, du SDIS Nyon-Dôle avec ses sites opérationnels de Genolier, Nyon et St-Cergue, la PROV assure la gestion centralisée de la formation, de l'entretien du matériel et de l'administration.



(au 1<sup>er</sup> janvier 2024)

### 8.1.2 Effectifs 2023

SDIS Nyon-Dôle	Site de Nyon	50 porteurs
SDIS Nyon-Dôle	Site de Genolier	11 porteurs
SDIS Nyon-Dôle	Site de St-Cergue	14 porteurs
SDIS Gland-Serine		24 porteurs
SDIS Terre-Sainte		21 porteurs
<b>TOTAL</b>		<b>120 porteurs</b>



## 8.2 FORMATION de la protection respiratoire ouest vaudois

### 8.2.1 Exercices et activités internes

Chaque porteur a pu suivre sa formation continue sur différents sites de la région pour un total de 2'255 heures.

- Exercice APR 1 : Pour 100% de l'effectif, sur 5 soirées  
Travail sur le sujet de la décontamination en zone chimique et l'acronyme «PORTE»
- Exercice APR 2 : Pour le 100% de l'effectif  
Chaque site organise son exercice selon ses besoins
- Exercice APR 3 : Pour le 100% de l'effectif, sur 5 soirées.  
Les sujets suivants ont été formés : ligne-guide, surveillance et AO feu.
- Test physique : Pour le 100 % de l'effectif.  
Les porteurs ont effectué soit un test vélo ou course à pied (12 min.)
- Parcours Vich : Pour ~ 50 % de l'effectif  
Les porteurs effectuent sur réservation, un parcours avec de grosses difficultés techniques et physique.
- Exercice SSLIA : Pour la moitié de l'effectif sur un samedi par semestre  
Sur le terrain d'entraînement du SSLIA, Genève Aéroport. Travail des porteurs dans le caisson à chaleur, techniques d'attaque en lieu confiné et mise en pratique des actions opérationnelles.
- Exercice RAMA : Pour la moitié de l'effectif sur un samedi par semestre  
Au Centre de formation de la RAMA à Montheron  
Mise en pratique des actions opérationnelles dans la maison de feu. Engagement sur divers feux. Des officiers non porteurs ont fonctionné comme CI.  
Environ la moitié de l'effectif a effectué également la piste et l'ergométrie.
- Nouvelle école de formation APR :  
11 nouveaux porteurs.  
Cette formation est composée pour l'école APR 1 d'un test physique, course de 12 minutes, de 3 soirées de formation de base et de 2 modules complémentaires d'un soir.  
De 2 modules complémentaires d'un soir et d'un test final pour l'école APR 2.
- 250 heures ont ainsi été nécessaires pour la gestion du concept ainsi que les travaux administratifs.



## 8.2.2 Formations cantonales

Sur le plan cantonal, 51 personnes ont suivi 89,5 jours de formation.

	Type de cours	Durée	Participants	Nombre de jours
PR01	Formation de base 1	3 jours	13	39
PR02	Formation de base 2	3 jours	6	18
PR03	Phénomènes thermiques	1 jour	21	21
PR06	Chef de piste	1 jour	-	-
PR14	Formateur cantonal	4 jours	-	-
PR15	Préposé à l'entretien ARI	2 jours	1	2
PR19	Recyclage préposé à l'entretien ARI	1 jour	1	1
FM01	Formateur maison de feu	1 jour	2	2
FR02	Recyclage formateur maison de feu	0.5 jour	1	0.5
OP01	Conduite coordonnée d'un groupe	1 jour	6	6

## 8.3 Contrôles médicaux

51 porteurs ont suivi le contrôle médical obligatoire afin de déterminer leur aptitude à porter un appareil respiratoire. Ce contrôle est à effectuer tous les 5 ans pour les jeunes de moins de 40 ans, tous les 3 ans pour les porteurs entre 40 et 50 ans et chaque année pour ceux dépassant les 50 ans.

Les porteurs de plus de 40 ans effectuent, en plus du contrôle médical imposé, une prise de sang afin de déterminer leur taux de cholestérol et de glycémie.

## 8.4 Entretien du matériel

La maintenance et la révision des appareils ont demandé 275 heures de la part des personnes chargées de l'assurer.

## 8.5 Piste et appartement APR

La sécurité de nos porteurs lors des exercices en milieu confiné de la piste d'entraînement est primordiale et passe, entre autres, par une surveillance étroite de la part du chef de piste. L'observation du travail de progression des équipes est également nécessaire afin de pouvoir mesurer la qualité du niveau de formation et corriger les éventuelles erreurs.

## 8.6 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé à Villeneuve début mai, l'équipe de la PROV engagée a obtenu les résultats suivants :

- 4<sup>e</sup> place dans la catégorie APR ;

9.



# Organes d'intervention

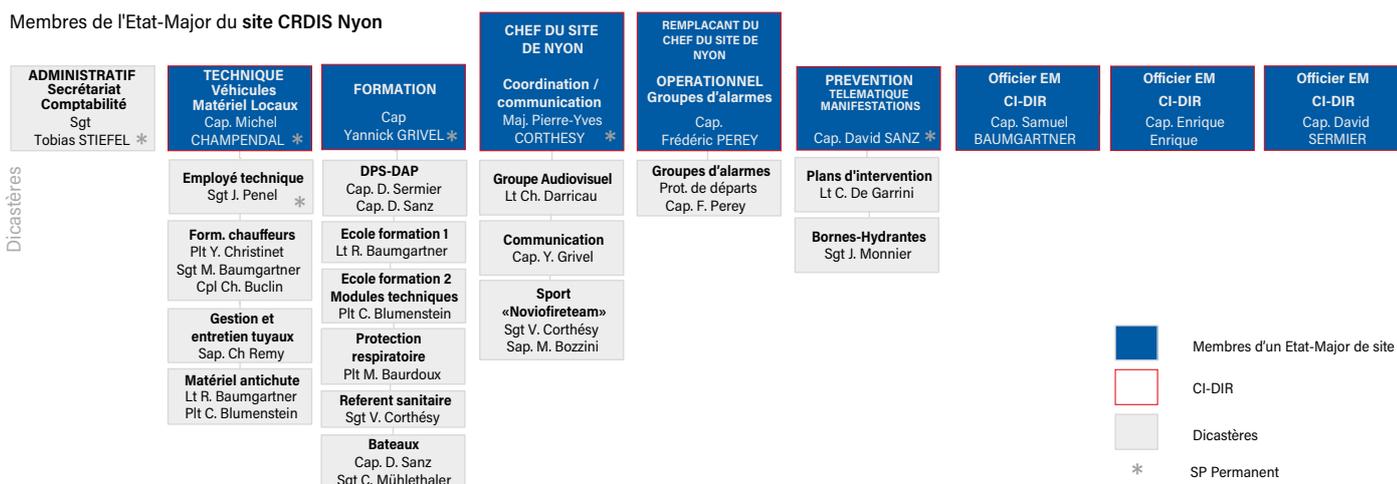
## 9.1 Site de NYON

### 9.1.1 Composition

Il est formé d'une section DPS de catégorie G (feu intérieur, inondation, désincarcération, pollution, chimiques et divers). Intervient en appui sur la totalité du territoire du SDIS et en renfort sur l'ensemble du canton sur demande de la CTA. Le site est également doté d'une section DAP Z en appui.

### 9.1.2 Organigramme et encadrement (au 1er janvier 2024)

Membres de l'Etat-Major du site CRDIS Nyon



### 9.1.3 Effectifs

Effectif au 1 <sup>er</sup> janvier 2023 :	132
Effectif au 1 <sup>er</sup> janvier 2024 :	131

14 sapeurs-pompiers sont incorporés dans un autre SDIS et viennent renforcer le DPS dans les groupes d'intervention en journée. Nous avons eu 14 démissions durant l'année: principalement pour des raisons de déménagement dans une autre région, mais également pour embrasser une carrière professionnelle, par limite d'âge, ou par manque de motivation ou d'assiduité. A noter l'arrivée de 3 personnes provenant d'un autre SDIS du canton.

NYON 2024

# 131

## sapeurs-pompiers

### 12 femmes 119 hommes

Nombre d'interventions  
**433**

---

Officiers	33
Sous-officiers	40
Sapeurs	47
Recrues	11

## 9.1.4 Exercices

Durant cette année, le but au niveau de la formation a été de continuer à optimiser l'organisation, la planification mais aussi les thèmes traités afin de toujours répondre au mieux aux attentes et besoins des membres du site. Une année riche en exercices afin un nombre d'heures effectuées en progression. Durant l'année, au niveau du DPS, les thèmes suivants ont notamment été traités :

L'introduction du concept et du matériel pour les feux de végétation et de forêts ;

Une soirée axée sur les bases avec des thèmes traités sur une vingtaine de minutes ;

Les mises à terres, le biologique et le drill sur le matériel des modules chimiques et DCH ;

Le travail antichute avec les lignes de vie et le travail dans un talus ;

Le tronçonnage et le forçement de portes ;

L'engagement sur une désincarcération et du levage de machine agricole en format intervention, de nuit sous la pluie.

A noter que les traditionnelles joutes du DPS ont à nouveau été organisée afin un poste mis en place par chaque groupe sous forme ludique.

### Exercices du DAP :

Pour le DAP, il a notamment été traité : la circulation, l'éclairage, les nœuds et l'assurage de charges, les bases sanitaires mais aussi les échelles et l'engagement d'un TP. L'année s'est terminée par différents chantiers sous forme de challenge par petits groupes lors duquel des sous-officiers du DPS ont pratiqué en tant que chefs de groupe.

### École de formation 2 :

L'école de formation 2 constitue, pour le site de Nyon, une deuxième année de formation obligatoire pour tous les sapeurs ayant effectué l'école de formation 1. Elle permet aux nouveaux de se former dans les domaines propres au Centre régional de Nyon (DCH, chimique, désincarcération et ventilation).

### Formation des cadres, chauffeurs et divers :

- La formation continue des officiers et des sous-officiers (biologique, visite de l'agroscope de Changins, petits chantiers tactiques ferroviaires et visite de la Mobilière).
- La formation continue des chauffeurs (gymkhana), porteurs tenues lourdes et autres spécialisations. A noter 3 modules de formations spécifiques pour les nouveaux CI de la région.
- L'école de formation 2 composé des sapeurs-pompiers du site de Nyon ont suivi la formation complémentaire traitant principalement des spécialités du centre régional, comme la désincarcération, le DCH, le chimique et la ventilation.
- Les modules techniques pour les membres du site de Nyon participants aux gardes de week-end ont également été organisés afin d'avoir une filière de formation complète introduisant la matière de base sur 4 ans.
- Trois exercices volontaires ont été organisés pour les personnes qui le souhaitent : il s'agissait du forçement, de la désincarcération d'un véhicule utilitaire et des ascenseurs en 2023.
- L'école de formation 1, composée des 3 SDIS ont suivi ensemble le programme de formation de base mis sur pied pour eux.
- A noter qu'un exercice a été mis sur pied pour les officiers de garde week-end, ainsi qu'un second pour les CI-DIR.
- A l'extérieur, des présentations et/ou engagements du VPC a été effectués auprès de SDIS voisins.

Pour le staff de l'instruction (41 personnes), cela représente une centaine de soirées ou matinées consacrées à la formation continue des intervenants, et ceci sans tenir compte de la préparation nécessaire à chaque exercice.

On peut également relever la présence aux exercices avec des taux de présences excellents de plus de 85.9% de présence sur 3'205 convocations.

## EN TERMES DE STATISTIQUES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024 :

- 47 porteurs d'appareils respiratoires ;
- 37 porteurs de tenue lourde ABC ;
- 54 chauffeurs poids lourds ;
- 53 intervenants ont suivi la formation spécifique OFSI ;
- 18 pilotes bateau ;
- 38 opérateurs VPC ;
- 7'783 heures d'exercices avec les cours de cadres (hors cours ECA) ;
- 762 heures d'école de conduite.

## 9.1.5 Manifestations

### Manifestations communales

Le 1<sup>er</sup> aout a été fortement limité à cause de la sécheresse en vigueur.

### Manifestations privées :

Palé: la 46<sup>e</sup> édition s'est déroulée du mardi 18 au dimanche 23 juillet dans sa nouvelle version du terrain. En cette année de sécheresse, cette prestation représente 2000 heures assurées par 100 personnes prévenants des 4 sites du SDIS Nyon-Dôle, épaulées par les SDIS Gland-Serine et Terre-Sainte.

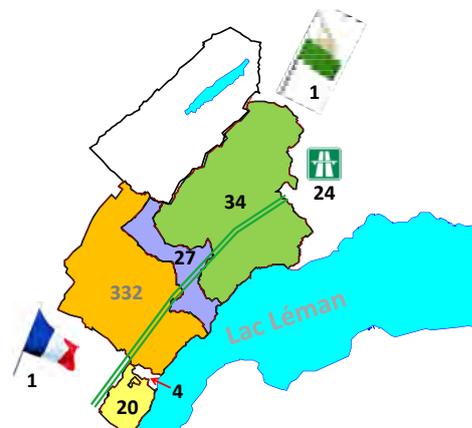
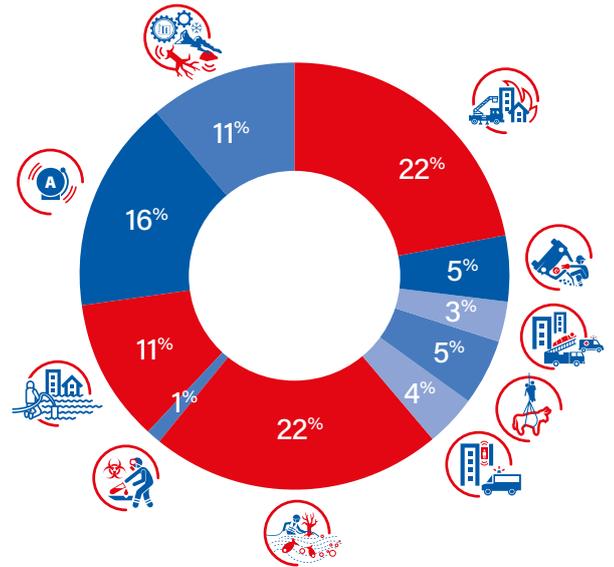
**Divers:** Caribana Festival à Crans avec un dispositif hydraulique mis en place.

De nombreuses séances de coordination ont eu lieu avec le service des Sports, Manifestations et Maintenance pour diverses manifestation ou marchés Nyonnais.

## 9.1.6 Interventions et faits marquants

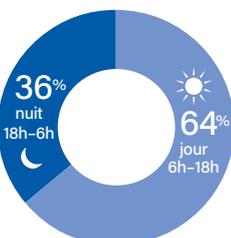
En 2023 les groupes du DPS de l'OI Nyon sont intervenus à 443 reprises, réparties comme suit :

Feux	99
Sauvetages	55
Accidents & Désincarcérations	20
Inondations	47
Pollutions	98
Chimiques	4
Alarmes automatiques	69
Techniques & diverses	51



Sur les 18 communes du SDIS Nyon-Dôle	332
Sur le secteur du SDIS Gland-Serine	27
Sur le secteur du SDIS Terre-Sainte	20
Sur le secteur du SDIS Etraz-Région	34
Sur l'autoroute	24
Céligny (GE)	4
Divonne (F)	1
Vaud	1

64% d'intervention en journée, pour 36% la nuit



## 9.1.7 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé à la Vallée de Joux début mai, les équipes du site de Nyon engagées ont obtenu les résultats suivants :

- 1<sup>ère</sup> place dans la catégorie Désincarcération ;
- 1<sup>ère</sup> place, mention très bien, félicitations du jury dans la catégorie Combiné, avec la meilleure donnée d'ordres au combiné pour le Cpl Loïc Grossen ;
- 4<sup>e</sup> place dans la catégorie Motopompe ;

---

## INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2023

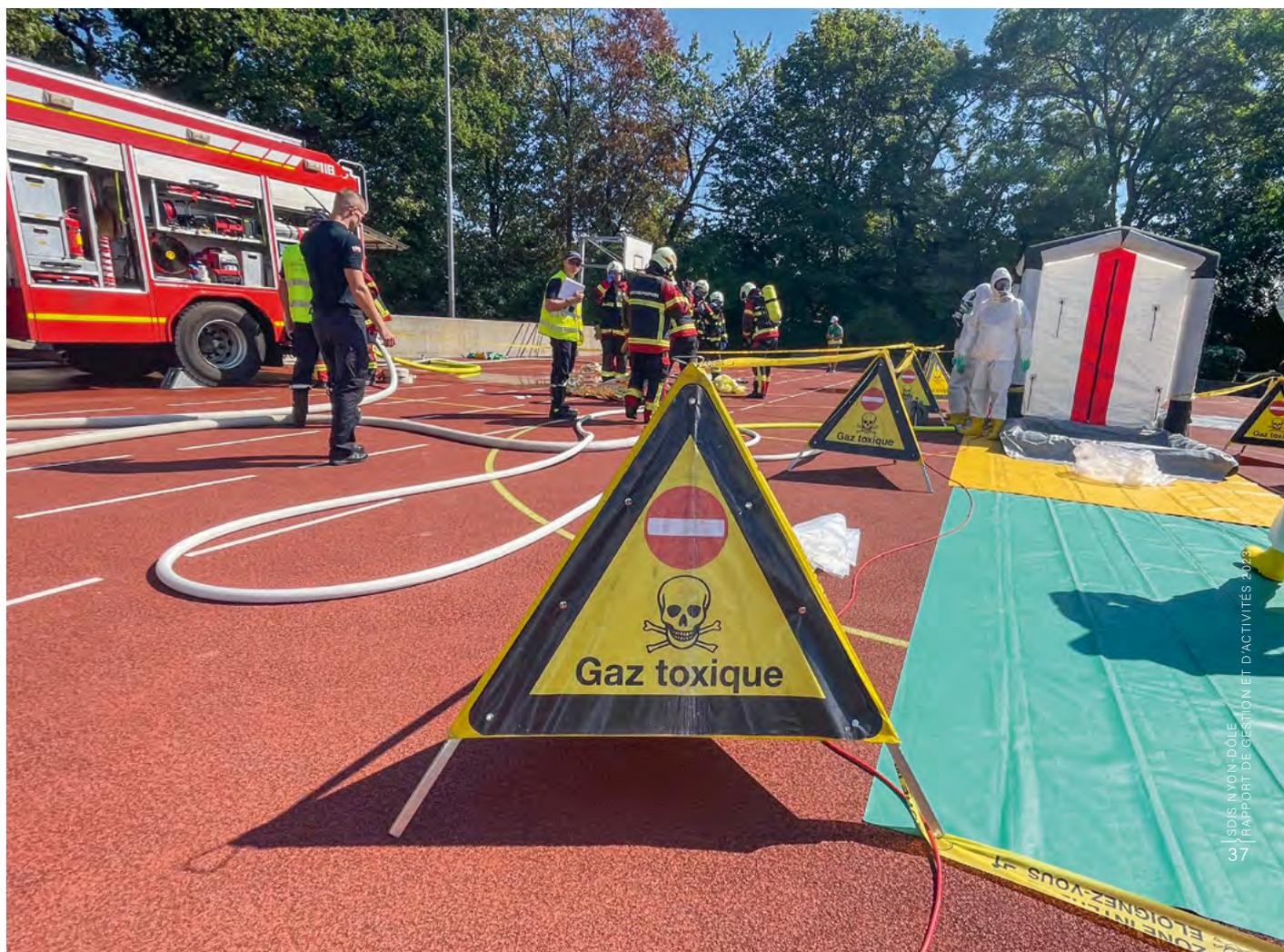
- Feu de chalet à St-Cergue le 14 janvier
- Feu dans une ferme à Prangins le 31 janvier
- Feu de hangar déchetterie à Gland le 21 février
- Feu de forêt à Givrins le 05 mars
- Feu de balcon à La Rippe le 20 mars
- Pollution au port de Prangins le 22 mars
- Feu de hangar agricole à Céligny le 5 mai
- Chimique à Bogis-Bossey le 18 juin
- Pollution au port de Prangins le 17 juin
- Feu de villa à Trélex le 20 juillet
- Feu de cave à Crans le 21 août
- Feu de forêt à La Rippe le 10 octobre
- Feu de cage d'escalier à Nyon le 24 octobre
- Feu d'appartement avec sauvetages à Nyon le 27 octobre

---

### Faits marquants :

Au bilan, pour le Centre régional c'est donc une grosse année. C'est la 2<sup>e</sup> depuis la création du SDIS en 2014. Cette augmentation de 37 interventions est à attribuer aux accidents, aux pollutions et aux alarmes automatiques.

Le nombre d'heure d'intervention est également en augmentation avec 3'990 heures (+400).



# St-Cergue

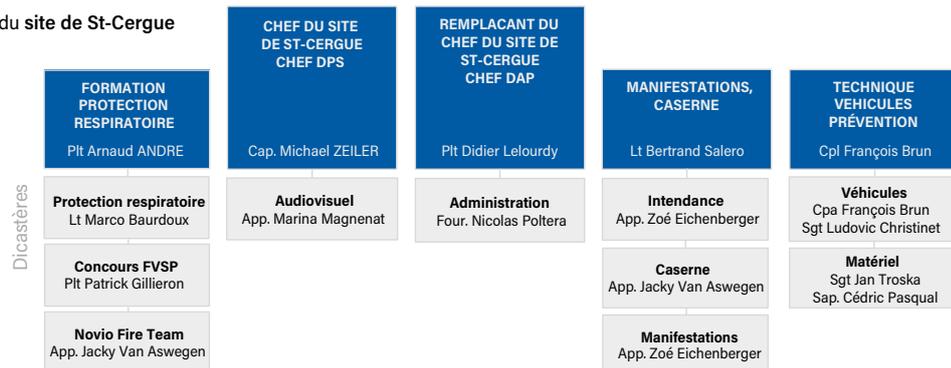
## 9.2 Site de ST-CERGUE

### 9.2.1 Composition

Le site est formé d'une section DPS de catégorie B qui intervient sur les communes de St-Cergue, Arzier-le Muids et d'une section DAP Z en appui.

### 9.2.2 Organigramme et encadrement (au 1<sup>er</sup> janvier 2024)

Membres de l'Etat-Major du site de St-Cergue



 Membres d'un Etat-Major de site  
 Dicastères

### 9.2.3 Effectifs

Effectif au 1 <sup>er</sup> janvier 2022 :	42
Effectif au 1 <sup>er</sup> janvier 2023 :	42

Nous avons eu 6 démissions durant l'année..

Saint-Cergue 2024

# 42



## sapeurs-pompiers

5 femmes 37 hommes

nombre d'interventions

## 50

Officiers 8

Sous-officiers 8

Sapeurs 20

Recrues 5






## 9.2.4 Exercices

### Exercices du DPS et du DAP :

Les membres du DPS se sont formés aux domaines de base et aux missions attribuées lors de 9 exercices répartis en une dizaine de soirées et samedis. Les thèmes traités ont été fort divers :

- Le tronçonnage, l'engagement des échelles, et les moyens hydraulique. Une formation régionale sur les bases des feux de forêt.
- Formation des chauffeurs à la conduite sur neige ainsi que sur nos sentiers forestiers, Nous constatons que depuis quelques années certaines de nos interventions demande à nos chauffeurs de quitter nos routes, pour s'engager sur des sentiers battus que ce soit pour des incendies où pour des assistances sanitaires afin d'extraire une victime là où l'ambulance ne peut pas se rendre. ;

Les chauffeurs pour véhicules légers et lourds ont perfectionné leur conduite sur la neige, de manière générale, ainsi que la connaissance du matériel.

### EN TERMES DE STATISTIQUES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024 :

- 17 porteurs d'appareils respiratoires sont formés ;
- 13 chauffeurs poids lourds sont formés ;
- 1'087 heures d'exercices avec les cours de cadres (hors cours ECA) ;

## 9.2.5 Manifestations

### Manifestations communales :

- Le brûlé du bonhomme d'hiver à Arzier
- Le brûlé de sapin également à St-Cergue
- Swiss-Bouge challenge à St-Cergue
- La Désalpe de St-Cergue
- La course de VTT de la Barilette
- Les 1<sup>er</sup> aout sur nos deux communes

### Prévention :

- Évacuation des crèches de St-Cergue et Arzier ;
- Évacuation des écoles de St-Cergue et Arzier ;
- Évacuation de l'UAPE de St-Cergue et Arzier.

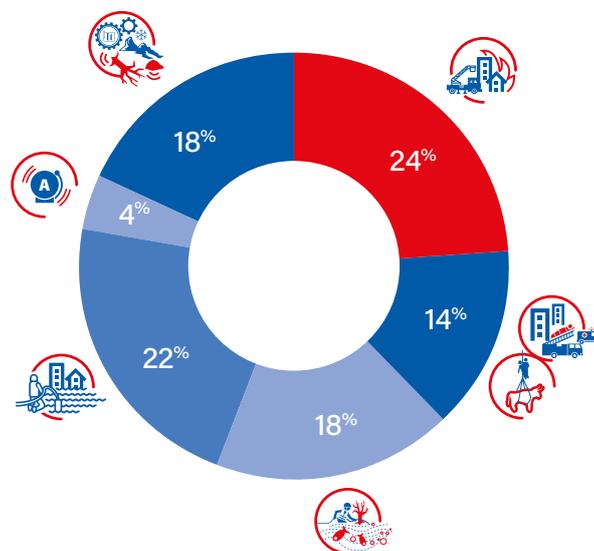
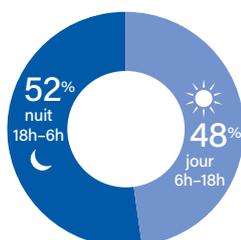
## 9.2.6 Interventions et faits marquants

En 2023, les groupes du DPS de l'OI St-Cergue sont intervenus à 50 reprises, réparties comme suit :

Feux	12
Sauvetages	5
Accidents	2
Pollutions	9
Chimique	0
Inondations	11
Alarmes automatiques	2
Techniques & diverses	9

### Répartition géographique :

St-Cergue	31
Arzier - Le Muids	22
La Cure	3
Autres	2



---

## INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2023

- Feu de châlet le 14 janvier à St-Cergue.
- Feu de forêt le 5 mars sur la commune de Givrins.
- Feu de végétation le 12 mai à St-Cergue.
- Feu de végétation le 15 octobre à La Cure.

---

### Faits marquants :

Nous constatons une augmentation des feux, surtout cette année en période de sécheresse, où nous sommes intervenus dans des endroits reculés pour des feux de broussailles qui souvent se propageaient à la forêt, et bien souvent notre tonne pompe n'arrivait pas à y accéder.

Grâce à son carénage, sa garde au sol élevée et son 4x4 performant, notre bon vieux Z271 et ses 400 litres d'eau à haute pression, nous a rendu de fiers services.



# Genolier

## 9.3 Site de GENOLIER

### 9.3.1 Composition

Le site est formé d'une section DPS de catégorie A qui intervient sur les communes de Genolier, Givrins et Trélex et d'une section DAP Z en appui.

### 9.3.2 Organigramme et encadrement (au 1<sup>er</sup> janvier 2024)

Membres de l'Etat-Major du site de Genolier



### 9.3.3 Effectifs

Effectif au 1 <sup>er</sup> janvier 2023 :	33
Effectif au 1 <sup>er</sup> janvier 2024 :	33

Nous avons relevé 3 départs durant l'année pour diverses raisons.

Genolier 2024

# 33

**sapeurs-pompiers**  
6 femmes 27 hommes

Nombre d'interventions  
**37**

---

Officiers 8

Sous-officiers 5

Sapeurs 17

Recrues 3

### 9.3.4 Exercices

#### Exercices du DPS et du DAP :

Les membres du site se sont formés sur:

- La révision des spécificités sur les dangers électriques, plus précisément comment intervenir sur des bâtiments équipés d'installations photovoltaïques ou solaires; un cours pour identifier et manipuler des serpents, soit les nouveaux animaux de compagnie; plusieurs chantiers d'engagement tout au long de l'année pour entraîner les signes à appliquer pour gérer la circulation, la présentation du nouveau véhicule Zorba 371 avec son matériel et sa motopompe de type trokomat; une introduction aux feux de forêt et enfin un exercice d'intervention dans une villa en proche démolition dans le quartier de Sus-Châtel à Genolier en collaboration avec le site de Nyon et l'engagement de porteurs ARI ainsi que de plusieurs équipes en extinction.

#### Formation des cadres et chauffeurs :

Les cadres ont quant à eux travaillé

- Pour parfaire leurs connaissances, les cadres du site ont visité le chantier du HUB, soit l'extension de 10'000m2 sur le site de la Clinique de Genolier, et le réseau d'eau de la commune de Trélex avec son fontainier.

#### EN TERMES DE STATISTIQUES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023 :

- **11** porteurs d'appareils respiratoires sont formés ;
- **15** chauffeurs poids lourds sont formés ;
- **1'159** heures d'exercices avec les cours de cadres (hors cours ECA).

### 9.3.5 Manifestations

Nous avons été sollicités par la commune de Genolier afin de :

- sécuriser le brûle-sapins le 6 janvier
- sécuriser le trafic lors de la fête de la Nature au Bois de Chênes le 27 mai
- sécuriser le trafic lors du cortège aux lampions ainsi que le feu de joie le 1er août
- Sécuriser le centre du village durant la mise en place des exposants de la Brocante du 1er octobre

Nous avons été sollicités par la commune de Givrins afin de :

- sécuriser le feu de joie et le cortège aux lampions le 1<sup>er</sup> août

Nous avons été sollicités par la commune de Trélex afin de :

- sécuriser le brûle-sapins le 14 janvier
- sécuriser le feu de joie et le cortège aux lampions le 31 juillet

Manifestations privées :

- Nous avons été sollicités par le comité Vêlôpôdôle.ch pour sécuriser le bas de la course le 19 mars.
- Le site de Genolier a participé au Téléthon 2023 le samedi 2 décembre.

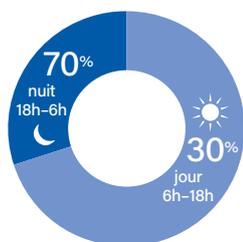
### 9.3.6 Interventions et faits marquants

En 2023, les groupes du DPS de l'OI Genolier sont intervenus à 37 reprises, réparties comme suit:

Feux	9
Sauvetages	5
Inondations	13
Alarmes automatiques	6
Pollutions	3
Interventions diverses	1

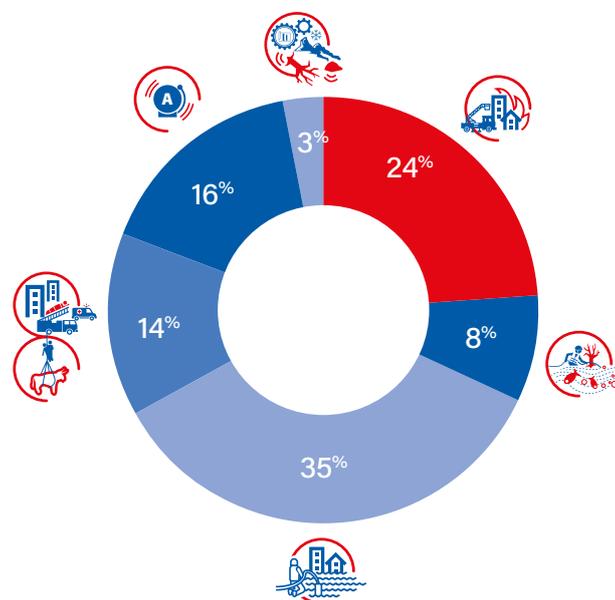
Répartition géographique :

Genolier	16
Givrins	7
Trélex	13
Autre	1



70% de ces alarmes ont eu lieu le jour, 30% la nuit et 35% durant le week-end

Les 37 interventions ont nécessité un total de 405h de travail



---

## INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2023

- Inondation de la salle informatique au sous-sol du nouveau dépôt NStCM à la suite d'un orage avec pour conséquences, l'arrêt total du trafic ferroviaire durant 3 jours entre Nyon et Genolier
- Feu d'habitation et son garage attenant à Trélex
- Un double incendie criminel simultané à l'école de Genolier bouté par une élève déscolarisée.

---

### Faits marquants :

- Une très grosse augmentation du nombre d'interventions entre 2022 et 2023 est à relever pour le site de Genolier.
- 17 interventions en 2022, 37 en 2023. (+217 %)
- L'acquisition par le SDIS Nyon-Dôle d'un véhicule d'occasion Mercedes 416 CDI 4x4 de 2007 initialement en service actif dans la caserne de Vuisternens-devant-Romont en remplacement du véhicule Renault B90 acquis en 1990 par les autorités de Trélex. Un chaleureux Merci aux membres du Conseil Intercommunal d'avoir avalisé le préavis du CODIR ainsi qu'à toutes personnes ayant travaillé dessus pour le transformer

### 9.3.7 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers, qui s'est déroulé au Sentier début mai, le site de Genolier a été représenté avec une équipe « combiné B » qui a terminé à une magnifique 2<sup>e</sup> place et surtout, auréolé de la mention très bien ainsi que de la meilleure donnée d'ordres pour son Chef d'intervention l'App Tania Schlatter.

De plus, deux binômes mixtes ont évolué dans la discipline Gymkhana, catégorie de moins de 30 ans obtenant également de beaux résultats.

Anne-Sophie Ramsay et Thibault Hudovernik ont obtenu la 15<sup>e</sup> place et Luisa Morpurgo et Nicolas Macheret, ont obtenu quant à eux, une 6<sup>e</sup> place sur un total de 15.



# Bonmont

## 9.4 Site de BONMONT

### 9.4.1 Composition

Le site est composé d'une section DAP Y qui intervient sur les communes d'Arnex-sur-Nyon, Borex, Crassier, Chéserey, Gingins et La Rippe. « DAP Y » signifie que ses sapeurs sont autonomes pour de nombreuses interventions, par exemple : inondation, sauvetage, aide au portage. Pour les autres critères comme par exemple les incendies, le DAP intervient avec l'appui du DPS de Nyon.

### 9.4.2 Organigramme et encadrement (au 1<sup>er</sup> janvier 2024)

Membres de l'Etat-Major du site de Bonmont



### 9.4.3 Effectifs

Effectif au 1 <sup>er</sup> janvier 2023 :	31
Effectif au 1 <sup>er</sup> janvier 2024 :	30

Nous avons eu 6 démissions durant l'année.

Infographie des effectifs du site de Bonmont 2024. Le nombre total de sapeurs-pompiers est de 30, avec 2 femmes et 28 hommes. Le nombre d'interventions est de 30.

**Bonmont 2024** : 30 sapeurs-pompiers (2 femmes, 28 hommes). Nombre d'interventions : 30.

Répartition par statut :

- Officiers : 10
- Sous-officiers : 4
- Sapeurs : 11
- Recrues : 5

Icones : Casque, Scierie, Dérouleur de tuyau.



## 9.4.4 Exercices

### Exercices du DAP :

Les membres du DAP se sont formés aux domaines de base et aux missions attribuées lors de deux exercices. Les thèmes traités ont été :

- Alimentation d'un TP + utilisation matériel Z126
- Fonctionné en tant que machiniste sur les deux types de MP
- Introduction matériel feu de végétation.

### Formation des cadres :

Les officiers et les sous-officiers se sont formés sur la conduite d'intervention et un cours cadre s'est déroulé à la colonie Saint-Gervais de La Rippe où différentes équipes travaillaient sa croix et sa prise de décision dans une zone avec peu d'eau à disposition (maquette en lego utilisée).

### En termes de statistiques au 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

- 612 heures d'exercices ont été effectués avec les cours de cadres (hors cours ECA) ;
- 34 heures de conduite.

## 9.4.5 Manifestations

Les sapeurs-pompiers du DAP Bonmont se mettent en général à disposition des collectivités publiques pour des services de gardes ou de parcage. Durant l'année 2023, le service manifestation s'est occupé des gardes feux pour la fête nationale du 1<sup>er</sup> août et d'un service parcage de véhicules pour la course de VTT de la Barillette, du vide grenier à Chésereux et des promotions ESEP à Borex.

## 9.4.6 Interventions et faits marquants

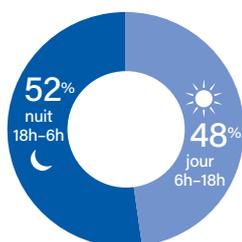
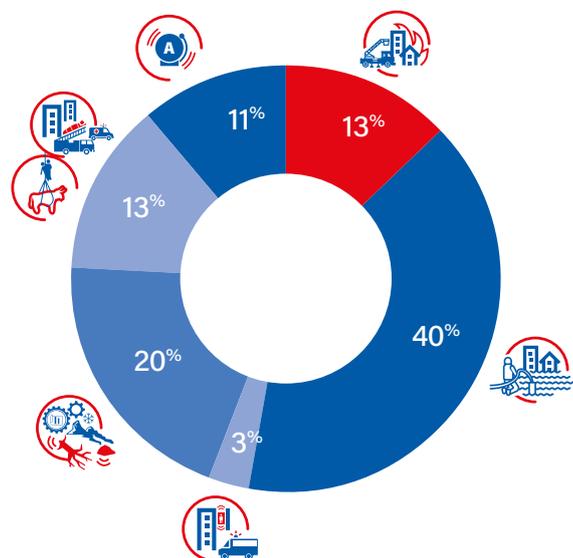
Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023, les groupes du DAP de l'OI Bonmont sont intervenus à 30 reprises, réparties comme suit :

Incendies	4
Sauvetages	4
Inondations	12
Alarmes automatiques	3
Assistances ascenseur	1
Divers & techniques	6

Les 30 alarmes ont mobilisé les intervenants pour un total de 220 heures.

### INTERVENTIONS LES PLUS IMPORTANTES EN 2023

- Feu de balcon à La Rippe en mars
- Chute de matériaux à Arnex-sur-Nyon en mai et Gingins en août
- Feu de forêt en octobre à La Rippe
- Inondation d'un sous-sol à Gingins en décembre



### Faits marquants :

Augmentation du nombre d'interventions, avec 3 cas de plus par rapport à l'année précédente. Diminution des inondations (-1) mais augmentation des incendies (+4). Il y a eu 11 interventions en journée entre 06h00 et 18h00 (48%) et 12 de nuit (52%)

## 9.4.7 Concours

Lors du concours cantonal de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, qui s'est déroulé à la Vallée de Joux début mai, l'équipe du site de Bonmont engagée a obtenu les résultats suivants :

- 3<sup>e</sup> place dans la catégorie Combiné ;



## Liste des abréviations

ABC	Atomique Bactériologique Chimique
APR	Appareil de Protection Respiratoire
AS	Ambulances Services Nyon
BH	Borne Hydrante
CAMAC	Centrale des Autorisations en Matière d'Autorisation de Construire
CDT	Commandant
CET	Centrale d'Engagement et de Transmission (117)
CI	Chef d'Intervention
CI-DIR	Chef d'Intervention de Direction
CODIR	Comité de Direction
CSU	Centre Sanitaire d'Urgence (144)
CSSP	Coordination suisse des sapeurs-pompiers
CTA	Centrale de Traitement des Alarmes (118)
DAP	Détachement d'Appui
DCH	Défense Chimiques et Hydrocarbures
DGE	Direction générale de l'environnement
DPS	Détachement de Premier Secours
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurance
ECADIS	Logiciel de gestion des SDIS
EF1	Ecole de Formation des sapeurs-pompiers 1 <sup>ère</sup> année
EMR	Etat-Major Régional
EM	Etat-Major de site
FSSP	Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers
FVSP	Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers
GDM	Gendarmerie vaudoise
LSDIS	Loi sur le Service Défense Incendie et Secours
OI	Organe d'Intervention
ORPC	Organisation Régionale de Protection Civile
PCi	Protection Civile
PNR	Police Nyon Région
PROV	Protection Respiratoire Ouest Vaudois
QM	Quartier-Maître
REGA	Organisme de sauvetage hélicoptéré
RSDIS	Règlement sur le Service Défense Incendie et Secours
SDIS	Service Défense Incendie et Secours
SIN	Services Industriels de Nyon
SMUR	Service Médicalisé d'Urgence et de Réanimation
SPSL	Service de Protection et Sauvetage de la ville de Lausanne
TP	Tonne-Pompe

## Légendes des pictogrammes



*Incendie*



*Assistance  
sanitaire*



*Désincarcération*



*Sauvetage  
animaux*



*Pollution*



*Ascenseur*



*Chimique*



*Techniques  
et divers*



*Inondation*



*Alarme  
automatique*

## IMPRESSUM

Date : Avril 2024  
Editeur : SDIS Nyon-Dôle  
Photographies : Groupe audiovisuel SDIS Nyon-Dôle  
Impression : BSR Imprimeurs à Gland  
Graphisme : Fabrice Nassisi





UNIS ET  
ENGAGÉS  
DANS  
LA MÊME  
**PASSION**